

SOUVENIRS DE LA C^{TESSE} DE LA BOUÈRE

LA GUERRE
DE
LA VENDÉE

1793-1796

MÉMOIRES INEDITS

PUBLIÉS PAR

MADAME LA C^{TESSE} DE LA BOUÈRE, BELLE-FILLE DE L'AUTEUR

PRÉFACE PAR

Le M^{rs} COSTA DE BEAUREGARD, de l'Académie française

<http://vendee-chouannerie.com/>

CHAPITRE IV

LES COLONNES INFERNALES, REPRISSE DE LA GUERRE

La Convention voulut faire un autodafé de la Vendée : dans son exaspération de la résistance de pauvres paysans qu'elle ne pouvait vaincre par les armes, elle résolut de les détruire par le fer et la flamme.

Déjà elle avait rendu, le 1^{er} août 1793, un décret d'extermination ; pour le faire exécuter, elle fit choix du général Turreau, qui avait paru à Martigné, Coron, etc., pour éprouver des défaites. Il avait peu de talents militaires et de bravoure, mais beaucoup de prétention et d'intrigue.

Ce général choisit l'anniversaire de la mort de Louis XVI, 21 janvier 1794, pour faire son entrée dans la Vendée avec ses douze colonnes incendiaires ; elles formaient ce que les républicains appelaient eux-mêmes à juste titre : l'armée infernale. L'horrible époque !

Les ordres les plus barbares furent donnés aux généraux qui les commandaient.

Une fois les colonnes incendiaires dans le pays, il n'y avait plus moyen de se sauver; il fallait de toute nécessité se cacher, soit dans les bois, soit dans les genêts ou les ajoncs. Ces colonnes s'étendaient tellement, se croisant même dans leur marche, qu'il était impossible de se hasarder à les éviter; en fuyant un parti, on pouvait tomber dans un autre.

C'était une battue générale pour exterminer, en s'avancant, toute la population, incendiant en même temps bourgs, villages, châteaux, sans épargner les plus misérables masures. Une fumée noire et épaisse s'élevait dans l'air, qui devenait rouge et embrasé à mesure que la destruction s'étendait dans la campagne; cette fumée, s'unissant aux nuages, formait comme une barrière qui interceptait la vue du ciel; il semblait que la terre en était séparée par le crime...

Il n'y avait pas alors un rassemblement de plus de dix hommes armés; ainsi, il ne fallait pas espérer le moindre secours d'amis, ni attendre aucun sentiment de commisération et de pitié d'un ennemi implacable.

Ce système de massacre et d'incendie général commença par glacer tout le monde d'épouvante et de terreur; on ne peut exprimer ce que chacun ressentait... A force de penser, on ne pensait plus...

On ne songea d'abord qu'à se soustraire à la vue

des colonnes incendiaires : dès le matin, c'est-à-dire avant le jour, on était sur pied ; les bestiaux abandonnés dans les champs, la prière faite en commun, la soupe mangée, chacun se dirigeait selon son inspiration. Les hommes allaient se camper dans quelques lieux élevés et ombragés, afin de surveiller à travers les arbres l'ennemi pour le fuir ou pour essayer après son départ d'arrêter les ravages de l'incendie de leurs maisons. Il arrivait parfois qu'ils étaient surpris par les républicains : c'en était fait d'eux...

Quant aux femmes, elles étaient encore plus malheureuses, ayant à redouter plus que la mort... Elles ne pouvaient sauver leur vie et celle de leurs enfants qu'en se cachant à la vue des soldats, dont le courage était employé au vil et cruel métier de bouchers de leurs semblables ! Selon la direction des flammes, qui indiquaient la marche des colonnes, elles allaient dans les endroits les plus éloignés des chemins qu'auraient pu suivre les bleus.

L'embrassement finissait par s'étendre tellement qu'on ne pouvait plus se croire en sûreté nulle part ; il fallait disparaître de la terre... Alors, on se jetait dans les fourrés, dans les premiers champs de genêts ou d'ajoncs épineux qu'on rencontrait pour se *tapir* sur le sol humecté de pluie ou de neige... Ce n'était ni le froid ni la pluie qu'on redoutait : la peur, cette maladie de l'âme, faisait oublier toutes les souffrances

orporelles... Je n'ai connu rien de plus triste, de position plus affreuse!... Là, blottie sur la terre, ne voyant pas à quatre pas devant soi... Mais on entendait tout, et les seuls bruits qui faisaient transir et battre le cœur, c'étaient les tambours qui se faisaient entendre de tous côtés. Quand leurs sons semblaient s'éloigner à droite, ils recommençaient à gauche. C'étaient enfin les coups de fusil des bleus lorsqu'ils apercevaient quelques hommes, et leurs cris forcés contre ceux auxquels ils criaient : « Arrête! arrête! » avec des blasphèmes épouvantables...

Maintes fois, j'ai cru les genêts cernés..., c'est alors que les mères serraient encore plus fortement leurs enfants contre leur sein pour mourir ensemble... Chose étonnante! ces petits êtres comprenaient la terreur par ces étreintes magnétiques, car il n'y a pas d'exemple que leurs cris aient dévoilé la retraite des infortunés qui se cachaient.

Quand l'incendie était dans des maisons peu éloignées, on entendait pétiller la flamme, les poutres s'abîmer dans le feu, les murs éclater et s'écrouler; tout était horreur dans ce désordre général!...

Les bestiaux paraissaient comprendre la désolation universelle; effrayés par les coups de feu et la fumée, et les flammes des incendies qui s'élevaient de tous côtés, ils semblaient participer au deuil de la nature et à la terreur des hommes, ils se groupaient en s'agi-

tant, et faisaient entendre des beuglements plus sourds et prolongés que de coutume.

Lorsqu'on était caché dans les genêts, ces retraites des loups et des renards dont nous enviions la paix et qui nous servaient d'asile, on n'osait plus en sortir avant la nuit, de crainte d'être découvert par un ennemi qu'on redoutait plus que les animaux sauvages : ce qui arriva à plusieurs imprudents. On attendait donc la fin du jour quand les bruits de guerre s'éloignaient, et c'était la voix du chat-huant qui donnait le signal. Cet oiseau, dont le cri lugubre est craint des heureux, était pour nous plus agréable que le chant du rossignol ; il nous annonçait l'absence de ceux que nous craignons, l'heure de notre délivrance, et n'avait rien de sinistre.

On était tout étonné de voir que le calme qui régnait un moment avant dans les genêts était remplacé par une multitude qui était cachée près de nous, qui nous croyions seuls. Alors chacun de prendre différentes directions, éclairé par la lueur des feux des maisons brûlées, et en quête de trouver un gîte.

Les genêts ont cela de plus précieux que les taillis des bois, qu'on ne voit qu'étant très près ; aussi les bleus n'avaient garde d'y entrer, ils y auraient été tués par les Vendéens avant de les apercevoir.

Si l'incendie de tous les jours répandait dans l'âme une terreur inimaginable, il avertissait qu'il fallait

ne pas se livrer à un instant de sécurité, et obligeait à prendre des précautions en annonçant d'où venait l'ennemi. C'était un cruel signal; mais il a sauvé les trois quarts des habitants, on n'en peut pas douter. Les genêts ont été dans ces temps malheureux le refuge particulièrement des femmes, des enfants, des vieillards et des blessés.

La pensée la plus douloureuse et la plus accablante pour nous était que le danger que nous fuyions venait de Français, de compatriotes que nous craignons plus que des bêtes féroces... Quelquefois nous cherchions à nous rassurer en cas de rencontre imprévue, nous nous efforcions de nous raisonner et de penser que c'étaient pourtant des hommes! qu'il devait leur être resté quelques sentiments de pitié pour des femmes inoffensives qui ne leur avaient fait aucun mal!... Il ne faut pas le dissimuler : à force d'apprendre leurs actes de barbarie et les massacres qu'ils faisaient tous les jours, la terreur que les bleus inspiraient renversait toutes les idées, on finissait par leur prêter des figures fantastiques et effrayantes, ils ne se présentaient plus à l'imagination avec des traits humains...

Quelques mères de famille essayèrent de ne pas sortir de leurs maisons, la plupart payèrent de leur vie cet acte de courage inutile. Si, par hasard, un soldat plus humain arrivait avant sa bande, il invitait

ces pauvres femmes à s'éloigner et se soustraire à la vue de ses camarades; quelquefois, on les faisait partir pour mettre le feu à leur maison, leur disant qu'elles étaient trop heureuses d'être épargnées!

Les femmes de la métairie de la Teuillère qui n'avaient peut-être pas voulu s'éloigner, ou qui s'étaient décidées trop tard, ont été massacrées, le 20 janvier, dans le pré des Aulnais-Jagus. Manon, qui se trouvait près d'elles, fut poursuivie à coups de fusil par les bleus; elle eut le bonheur de se sauver sans avoir été atteinte.

Ces mêmes soldats, dont les baïonnettes sont encore sanglantes, se portent au petit hameau de la Pannisière; tous les habitants avaient fui, à l'exception d'une jeune femme restée à cause de ses enfants. Ces monstres la maltraitent, menacent de brûler sa maison; cette pauvre mère les supplie d'avoir pitié de ses enfants, de sa pauvreté... Enfin, un soldat plus humain entraîne les autres hors de la maison; mais l'un d'eux, semblable à un tigre, retourne malgré celui plus pitoyable, et du seuil de la porte ajuste cette femme presque à bout portant; elle était debout et a la jambe traversée par une balle; cet homme allait l'achever, sans son camarade qui le prit sous le bras et l'entraîna dehors.

Je tiens ce récit de cette pauvre jeune femme qui avait déjà le malheur d'être veuve d'un soldat roya-

liste ; j'ai vu sa blessure, la balle avait traversé ses vêtements et un meuble. On l'appelait la Mocet, et un jour j'ai couché chez elle après une déroute.

Quelque temps après, un bleu égaré entra dans une métairie, il demanda à manger à la métayère qui venait de coucher ses enfants et se trouvait seule ; elle s'empressa de lui préparer son repas. Pendant ce temps, cet homme aiguisait ses armes en lui disant : « Que c'était pour faire périr ceux qui se trouvaient dans le village. »

Il lui raconta les cruautés et les incendies de la journée, et finit en lui annonçant *que tout y passera bientôt!*... Cette femme frémissait d'horreur, songeait à ses enfants, à ses voisins. Heureusement, l'incendiaire avait été aperçu par un enfant qui courut avertir des *gars* qui n'avaient pas peur. Ils se hâtent, écoutent à la porte, l'ouvrent brusquement et s'emparent de cet homme ; après l'avoir engagé à faire un acte de contrition, ils le fusillent pour l'empêcher de commettre les crimes qu'il préméditait.

Il y a une consolation pour les opprimés : c'est que leurs persécuteurs finissent toujours par être rejetés des honnêtes gens, et même par leurs complices.

La Convention recevait de partout des plaintes relativement aux incendies et aux ravages qui avaient lieu dans la Vendée, par les ordres du général Turreau.

Ces plaintes lui arrivaient des patriotes qui avaient leurs propriétés dévastées comme celles des royalistes ; la majorité était entre les mains des partisans de la Révolution qui étaient possesseurs de ce qu'on appelait biens nationaux.

On calcula que les épouvantables désastres des armées incendiaires, loin d'avoir réussi à pacifier les pays insurgés, n'avaient servi qu'à ranimer la guerre civile ; alors la Convention se décida à rappeler Turreau. Il fut même au moment d'être arrêté par les autorités, le 23 avril 1794, mais il reçut l'ordre d'aller prendre le commandement de Belle-Isle en Mer.

Le général Vimeux lui succéda.

Plus tard, la Convention voulant pacifier la Vendée y prélu da par l'arrestation de Carrier qui fut mis en jugement. En juillet 1794, Turreau fut dénoncé par Merlin de Thionville pour ses cruautés dans l'Ouest. Le député Alquier produisit contre lui, le 28 septembre, un ordre de massacre expédié au général Moulin ; décrété d'accusation, il fut mis dans la prison du Plessis où il publia une justification qu'il appuyait des ordres du gouvernement.

Je crois que c'est Réal qui devait être son défenseur. Mais des circonstances l'en ayant empêché, ce fut son secrétaire Courtin qui s'en chargea. Il était éloquent, et parvint à le sauver par un moyen inattendu ; il présenta à l'audience un homme ayant les oreilles cou-

pées comme une victime des Vendéens. Ce moyen de défense, accompagné d'une élocution facile, persuada des juges qui avaient à se reprocher des ordres non moins barbares, il fut absous...

L'histoire de la Vendée écrite par ce général, dans l'intention de pallier les horreurs de tous genres exécutées d'après ses ordres dans ce malheureux pays, n'a été que trop consultée par tous les écrivains qui l'ont copiée tour à tour; de là la difficulté de faire une histoire véridique de la guerre de la Vendée.

Le secrétaire de Turreau, Courtin, depuis procureur impérial, m'a raconté qu'à Tiffauges tout le monde avait fui à l'approche des républicains, il n'était resté qu'une malheureuse femme infirme qui n'avait pu s'éloigner. Elle fut la victime de plus de soixante soldats qui l'outragèrent de la manière la plus odieuse, et la laissèrent presque morte.

Le général Turreau devint fou en 1814, il mourut dans cet état, le 15 décembre 1815.

Madame de Saint-L... (née Henriette de Lauraguais), vers 1810 ou 1813 environ, je ne sais par quelle circonstance, alla avec d'autres personnes visiter une maison qui était à vendre, appartenant au général Turreau; elle était encore meublée. Ces dames, qu'on avait fait passer dans une espèce de grenier, aperçurent un coffre sur lequel il paraissait y avoir des caractères masqués par la poussière qui couvrait

ce meuble depuis longtemps. Leur curiosité les porta à l'enlever, et, par la phrase qu'elles déchiffrèrent sur le dessus, ces dames virent qu'il était fait mention d'un enfant que le général Turreau disait *devoir regretter toujours*, et qui se trouvait dans ce coffre délaissé dans un grenier. C'était la tombe d'un enfant chéri de ce général *sensible*, qui ordonna la mort des femmes qui avaient aussi des enfants... qu'on sabrait dans leurs bras...

Pendant ce genre de vie épouvantable, on avait cherché à faire des rassemblements sans y réussir. Il se trouvait pourtant des hommes armés par peloton qui s'embusquaient pour attaquer les bleus, quand ils se trouvaient assez forts. Malheureusement, depuis le passage de la Loire, beaucoup de patriotes obligés d'abandonner la Vendée pendant la guerre étaient rentrés; c'étaient eux qui faisaient le plus de mal, parce que, connaissant les détours du pays, ils espionnaient les personnes cachées pour les faire prendre. Quand il devait y avoir un rassemblement, ils avertissaient les bleus qui empêchaient par leur présence la réunion des royalistes.

Enfin, M. de La Rochejaquelein traversa la Loire, il posa le pied sur cette Vendée dont il avait été un si glorieux soutien, mais, hélas! ce ne fut que pour y paraître!

C'était encore dans la paroisse de Jallais que l'in-

surrection devait renaître de ses cendres. Le lieu du rassemblement fait au nom de La Rochejaquelein, qui errait depuis plusieurs jours dans le pays, fut dans une lande, près des Cabournes.

Il s'y trouva huit cents hommes.

M. de La Bouère ne quittant plus cette petite armée, je n'ai pas besoin de dire qu'il a été acteur et témoin de tous les détails qui suivent. Après le pillage de son château, il n'avait pu conserver qu'un sabre de cavalerie qu'il avait caché dans la rivière où il le retrouva intact, excepté le bout de la lame qui, étant hors de l'eau, était rouillé. C'est avec ce sabre sans fourreau qu'il se mit en guerre et se trouva au rassemblement des Cabournes, paroisse de Jallais.

M. de La Bouère raconte ainsi les événements de son entrée de campagne :

« Les colonnes du général Turreau étaient entrées sur le territoire vendéen, le 21 janvier 1794; elles tuaient, ravageaient et brûlaient tout. Il n'y avait plus à hésiter; dans cette extrémité désespérante, nous tentâmes, Cathelineau et moi, un rassemblement; nous eûmes pas mal de monde dans la lande près des Cabournes, petit hameau situé aux confins de la paroisse de Jallais, avoisinant celle de Nevy. Ce lieu que nous avons désigné est retiré, à une assez grande distance des bourgs et des chemins fréquentés par les bleus.

« Comme nous venions d'apprendre l'arrivée de La Rochejaquelein dans le bois de Saint-Lézin, nous renvoyâmes tous nos gens en les ajournant au lendemain, 24 janvier, au même endroit, les engageant à ramener avec eux le plus de jeunes gens ou d'hommes en état de se battre, leur disant qu'il n'y avait pas d'autre moyen d'arrêter les incendies et les massacres, que de se lever en corps d'armée pour battre les colonnes incendiaires. Nous leur promîmes qu'ils trouveraient à leur tête celui qui avait commandé la grande armée.

« Le 23, La Rochejaquelein était effectivement dans le bois de Saint-Lézin, peu éloigné de Chemillé. Le citoyen Thubert, curé intrus, fils d'un patriote de ce bourg, accompagnait une escorte pour instruire le général Cordellier qu'il y avait des brigands en armes dans les bois. Ce général n'y fit pas grande attention ; mais le citoyen Thubert étant retourné à Chemillé fut poursuivi par les royalistes ; il revint à la Jumelière informer Cordellier qu'il l'avait échappé, et que l'officier qui était avec lui avait été tué. Le général retint Thubert, envoya fouiller le bois : on ne trouva rien ; alors regardant ce jeune homme comme un alarmiste, il donna l'ordre de le fusiller dans un pré avec tous ceux qu'il avait surpris dans le bourg de la Jumelière.

« C'étaient pourtant La Rochejaquelein et son escorte

qui avaient tué cet officier. Le général vendéen monta le cheval de l'officier, quitta son déguisement, et s'affubla de la redingote bleue du défunt. Le 24 janvier, près d'un moulin à vent dans la lande des Cabournes, La Rochejaquelein se trouva à la tête d'une troupe nombreuse, comme il n'en avait pu encore rassembler du côté de Châtillon ; Stofflet et une vingtaine d'autres l'accompagnaient.

« Ils se dirigèrent sur la direction des feux qui s'élevaient de tous côtés avec une grande intensité; arrivés au delà de Nevy, à un moulin à eau nommé Grouteau, ils firent la rencontre d'un bataillon occupé à y mettre le feu. On ne peut douter de l'ardeur des paysans à l'attaquer! Les bleus, après une faible résistance, prirent la fuite en jetant chapeaux, sacs et armes, non du côté de Sainte-Christine d'où ils venaient, mais vers Saint-Laurent de la Plaine.

« Arrivé sur la hauteur un des premiers, je m'empressai de ramasser le fusil qui me parut le meilleur, et nous continuâmes de poursuivre les bleus sur la route de Saint-Laurent; nous repassâmes par Sainte-Christine pour aller coucher, le 25, à la Jumelière. Ce bourg était tout en feu; Cordellier, avant d'en partir, l'avait fait incendier et tuer tous les pauvres habitants, y compris les municipaux ainsi que le prêtre assermenté Thubert, comme je l'ai dit.

« De la Jumelière, nous fûmes attaquer Chemillé

qui fut pris. Après en avoir chassé la garnison et nous être emparés de chevaux et de pain, nous passâmes par Trémontine pour aller bivouaquer dans la forêt de Breuil-Lambert et de Vézins ensuite.

« Depuis le 26 janvier jusqu'au 28, nous avons passé deux nuits et presque deux jours très fatigants dans la forêt, à cause d'une pluie affreuse et continue, ne pouvant faire brûler nos feux de bivouacs ; le tout pour attendre des recrues que nous avait promises Stofflet et qui furent peu considérables, à cause de la colonne incendiaire qui ravageait Maulevrier et ses environs. Nous avons été avertis que M. de Bruc avait un rassemblement de deux mille hommes, et nous voulions nous réunir à lui.

« Nous quittâmes donc la forêt ; en arrivant au grand chemin, près de Nuaille, on nous avertit que des volontaires y exerçaient leurs cruautés habituelles. Nous ne cherchions pas un combat, nos hommes étaient fatigués, les armes en mauvais état, mais les républicains étant peu nombreux, nous voulûmes secourir les victimes.

« Un soldat fut aperçu fuyant à notre approche, on envoya quelques cavaliers à sa poursuite, à la tête desquels était Piquet, qui avait une grande bravoure. M. de La Rochejaquelein, impatient de faire quelque chose, nous quitta pour les suivre.

« Piquet était près d'atteindre ce volontaire, quand

celui-ci, désespérant de se sauver, s'adosse à un arbre et le met à l'œil; il allait tirer son coup, quand il aperçoit un cavalier de bonne mine qu'à son costume il reconnut pour un chef; sans hésiter, il détourne son arme, le vise et l'atteint au front. La Rochejaquelein tombe à bas de son cheval sans vie. Le soldat paya de la sienne le service qu'il venait de rendre à son parti.

« Dans ce moment pressé, ne pouvant rendre les derniers devoirs au général vendéen, on voulut au moins empêcher qu'il fût reconnu et son corps profané. On mit à son chapeau la cocarde du volontaire, et il fut adossé contre une haie, près du grand chemin qui allait de Saumur à Cholet et qui passait à Nuillé, afin que si les bleus revenaient, ils pussent le prendre pour un des leurs. La méprise était facile, parce qu'il portait une redingote qui venait d'un officier républicain tué dans une précédente rencontre.

« Ce moyen a réussi; car Turreau, voulant s'assurer de cette mort quelque temps après, ordonna de faire des recherches qui furent inutiles. Il n'est pas vrai qu'on ait mis La Rochejaquelein dans la même fosse que son meurtrier: les Vendéens eussent regardé cela comme une profanation. Ils vinrent peu après furtivement enterrer son corps, Langevin était du nombre; et dans l'été on le transporta aux Aubiers.

« Pendant cette scène de douleur, notre colonne

entrée à Nuaille fouilla les maisons. Les incendiaires furent tués ou jetés par les fenêtres; les uns tombaient sur les piques, les autres sur les baïonnettes de nos gens. Bientôt l'affreuse nouvelle arriva à l'armée, ce fut un coup de foudre!... A peine ce jeune général se trouvait à sa tête, qu'il lui était enlevé..., nous en fûmes terrassés, atterrés! Stofflet courut sur le lieu où venait de se passer cet événement tragique; quant à moi, je n'en eus pas le courage.

« Il fallait éloigner cette armée promptement de Nuaille, pour ne pas nous laisser attaquer dans ce moment de désolation : le découragement pouvait avoir la désertion pour résultat. On se mit en mouvement pour aller à Andrezai et Saint-Macaire; nous eûmes un engagement assez sérieux avec un corps sorti de ce bourg, il fut battu. On alla un peu plus loin, et le lendemain à Tillers. Le rassemblement de Beauvais s'y trouvait et venait de se rendre maître de Gesté; nous y fûmes tous ensemble, sentant la nécessité de nous réunir à M. de Bruc : ce dernier avait avec lui environ huit cents hommes et non deux mille.

« Quoi qu'on en ait dit, Stofflet fut, comme nous, très affecté de la mort de La Rochejaquelein, au moins dans le premier moment.

« J'ai lu plusieurs *Mémoires* faits sur la guerre de la Vendée, j'y ai trouvé tant d'erreurs et de mensonges, que je ne les ai pas toujours achevé de lire. Tous les

auteurs se copiaient les uns après les autres, depuis le général Turreau qui a été la principale cause de tous ces faits erronés. « Dans les désordres civils (dit Carnot), il n'y a pas de coupables, mais seulement des vaincus. » Mais quand le parti triomphant est évolutionnaire, que seul il a la parole, les pauvres vaincus semblent bien coupables aux yeux du vulgaire, puisque, réduits au rôle de muets, ils n'ont pas la possibilité de faire connaître la vérité, forcés qu'ils sont au silence. Toutes les faussetés imaginées par leurs ennemis pour flétrir leur conduite, diminuer et ternir la gloire qu'ils ont acquise, dénaturer les faits, même imputer aux vaincus les crimes dont ils ont été victimes, voilà ce que le général Turreau, *le premier historien des guerres de la Vendée*, a fait. Il a eu beau jeu quand cet ouvrage a paru ; n'ayant pas été contredit, il a guidé tous ceux qui ont écrit ensuite ; et quoi qu'on fasse, il restera longtemps des traces de cette histoire, parce qu'elle a servi de régulateur, même aux historiens d'un parti opposé à ce général de la République.

« La marquise de La Rochejaquelein, dans ses *Mémoires* pleins d'intérêt, a dû s'en rapporter à des personnes pour ce qu'elle n'avait pas vu. On ne lui a pas toujours fait des rapports véridiques, ce qui est cause que, sans intention, elle a accrédité différentes erreurs qu'on a dû croire exactes, puisqu'elles con-

cernaient sa famille. Telle est la date de la mort de Henri de La Rochejaquelein, la manière dont ce fatal événement a eu lieu, l'inhumation de ce général avec son meurtrier, les batailles et combats où il s'est trouvé depuis ce triste moment jusqu'au 6 mars, époque où Turreau a fixé le jour de sa mort.

« Si La Rochejaquelein avait été un homme ordinaire et qu'on voulût le faire valoir, on ferait comme à beaucoup : on le mettrait à la tête d'armées où il n'a pas paru ; mais ce jeune héros n'avait pas besoin de cela pour être immortalisé. C'est, sans contredit, le plus chevaleresque des chefs vendéens par son intrépidité, etc. Il n'y a pas un seul reproche à lui faire, ce qui est bien rare.

« Bonchamp l'emportait sans doute pour l'habileté, mais il était plus âgé et avait pour lui l'expérience. Ainsi, je ne crois faire aucun tort à Henri de La Rochejaquelein en lui retranchant quelques combats où il se serait certainement distingué, si sa témérité ne l'avait pas porté de lui-même au-devant d'une mort inutile.

« On lui a fait dire, à ce volontaire : *qu'il lui accorde la vie, s'il se rend*. Il faut encore dire la vérité : c'est qu'à cette époque, on ne faisait pas de prisonniers, et cela depuis l'affaire de la Chapelle-Rousselin, où le jeune Cathelineau et ses soldats en avaient fait par humanité, ce qui fut cause que tous

ceux qui les gardaient avaient été massacrés par les républicains. »

Ce qui fait l'éloge le plus parfait de La Rochejaquelein et de ses soldats, ce fut la résolution prise par ceux-ci de cacher ce malheur, afin de ne pas décourager le parti royaliste qui se relevait. Il est digne de remarque qu'ils tinrent avec fidélité cet engagement, que cette mort resta longtemps incertaine, parce que l'on disait toujours : *qu'on allait rejoindre M. de La Rochejaquelein*, ce qui est attesté par l'enquête faite au sujet de ce malheureux événement quelque temps après.

Comme Duguesclin, il survécut à lui-même ; les batailles gagnées par les Vendéens l'étaient en son nom !

Lorsque Stofflet apprit cette mort si fatale, il voulut prendre le commandement en chef ; tout le monde s'y opposa.

Qui pouvait paraître digne de remplacer celui qui était pleuré de tous ?

Le 2 février, on décida d'envoyer proposer à M. de Bruc la réunion de son armée avec celle-ci. Pendant ce message, on fut attaqué par une colonne ennemie venant de Saint-Philbert. Elle fut repoussée avec perte. En revenant à Gesté, l'armée victorieuse aperçut de loin l'avant-garde d'une autre colonne républicaine. Elle avait dépassé le bourg et retournait en

grande hâte sous le feu de sept ou huit royalistes, lorsque le dernier hussard eut son cheval tué sous lui par le chevalier de Beaurepaire.

M. de La Bouère, qui était à pied, ayant donné son cheval pour sauver un blessé, s'avancait vers ce hussard en épaulant son fusil qui, deux fois, refusa de partir. Menacé par ce soldat, il prit son fusil à rebours pour se défendre, quand celui-ci, d'un coup de sabre, lui fendit l'oreille et une partie de la joue. De la crosse de son arme, le chef vendéen atteignit son adversaire qu'il abattit, le terrassa, quoiqu'il fût extrêmement grand et fort. Tous deux se tenaient étroitement embrassés. Cette lutte aurait pu finir mal pour l'officier blessé, car les autres hussards revenaient, si les royalistes, heureusement, ne s'étaient pressés d'arriver aux coups de fusil qu'ils avaient entendus. Ces derniers couchèrent le bleu en joue, afin de dégager leur chef, qui leur cria de ne pas tirer : ils auraient pu le tuer. Alors, à coups de crosse, ils frappèrent le hussard jusqu'à ce qu'ils le crurent mort.

Quelques années après cet événement, M. de La Bouère, se trouvant en voyage, dînait à Dijon dans un restaurant près de plusieurs officiers qui parlaient entre eux de la guerre de la Vendée, à laquelle ils avaient pris part. Chacun contait ses aventures.

Un jeune officier qui, jusque-là, avait gardé le silence, dit :

— Moi, messieurs, j'ai été laissé pour mort au combat de Gesté ; mais, avant d'être assommé par ces maudits brigands, j'ai pu abattre avec mon sabre l'oreille d'un de leurs chefs.

M. de La Bouère, en entendant ces paroles, examina avec attention l'officier qui venait de parler, et ce ne fut pas sans éprouver une certaine surprise qu'il reconnut son adversaire de Gesté.

S'approchant aussitôt du groupe dont il faisait partie :

— Monsieur, lui dit-il, voilà l'oreille que vous avez abattue, en lui montrant celle qui avait été blessée.

— Eh bien ! répondit l'officier, tout étonné et reconnaissant son ennemi, je suis heureux de la voir encore à sa place.

— Et moi, de vous voir encore vivant.

Alors les deux adversaires se serrèrent cordialement la main, pendant que les autres personnes manifestaient leur étonnement d'une rencontre si imprévue.

Après cette affaire d'avant-garde, l'armée eut encore le temps d'enfoncer une seconde colonne, qui venait par le chemin de Montrevault, fut assez prompt pour rentrer à Gesté et faire face à la troisième colonne, dont l'avant-garde, après avoir dépassé Gesté, avait été obligée de rétrograder. Ce détachement ennemi fut également repoussé ; alors, il prit

position sur une butte presque inexpugnable, qui se trouve près de l'ancienne abbaye de la Regripière.

Ces trois victoires remportées en si peu de temps par les armées royalistes (je dis les *armées*, parce que celle de M. de Bruc avait effectué heureusement sa réunion avec la première) avaient tellement électrisé les soldats vendéens que, malgré une petite rivière à passer, l'ordre de bataille de l'ennemi sur des rochers à pic, rien ne put arrêter leur intrépidité. Les républicains, culbutés, furent obligés de se retirer précipitamment sur Nantes, où l'on ne voulut pas, *dit-on*, les recevoir, parce que, deux jours avant, ils avaient engagé les Nantais à leur fermer les portes de la ville s'ils ne rapportaient pas les oreilles du dernier brigand de la Vendée.

L'armée victorieuse n'ayant pris aucune nourriture pendant une journée si fatigante ne poursuivit que fort peu les derniers ennemis, et se jeta sur la droite pour gagner le bourg de la Chaussaire. Son arrière-garde ayant rencontré celle des bleus, il y eut quelques coups de fusil échangés, ce qui donna un moment de l'inquiétude au corps d'armée royaliste, qui craignit une réunion des républicains pour venir l'attaquer.

La lassitude se faisait sentir, et chacun avait un extrême besoin de repos.

Stofflet et M. de Beauvais étant partis avec un petit

détachement pour la Regripière n'assistaient pas aux deux premiers combats de Gesté.

Il n'est pas douteux que si ces trois colonnes étaient arrivées en même temps, c'en était fait de l'armée vendéenne, qui eût été entièrement détruite. Les républicains, battus à Gesté, étaient commandés par Cordellier. Turreau, qui rend compte brièvement de cette journée, la met tout à l'avantage de son parti. Les historiens, à son exemple, l'ont presque toujours mal rapportée.

Parmi les histoires de la Vendée, il ne s'en est trouvé aucune d'imprimée faite par des officiers de l'armée d'Anjou, cependant plusieurs ont écrit leurs souvenirs, et c'étaient principalement les Angevins qui étaient à Gesté le 2 février, où certainement La Rochejaquelein aurait eu le commandement. Il y avait aussi des chefs poitevins, tels que MM. de Sapinaud, Piet de Beau-repaire, du Chillou et autres.

Comment expliquer l'omission de cette bataille, superbe entrée en campagne des Vendéens pour l'année 1794?...

On ne peut l'attribuer qu'à la faible mention qu'en a faite le général Turreau, dont les *Mémoires* n'ont été que trop copiés pour la vérité des faits.

De la Chaussaire, l'armée vendéenne passa par la forêt de Lépault et se rendit à Beaupréau; dans ses diverses marches, elle s'était toujours recrutée.

Le succès de Gesté avait encouragé les royalistes.

Il y eut encore plusieurs combats qui se succédèrent où ils furent vainqueurs, cependant ils furent défaits quelquefois ; c'était toujours moins fâcheux pour eux qui se sentaient sur leur terrain. Quand ils ne parvenaient pas à se rallier, ils s'éparpillaient tellement, en sautant les haies avec une agilité étonnante, que leurs ennemis finissaient par ne rien poursuivre.

Quelques femmes courageuses, ennuyées de se cacher, ne voulant pas être massacrées sans résistance, s'étaient jointes à l'armée, plusieurs d'entre elles n'ayant pu se sauver dans des déroutes furent sabrées, ce qui ralentit beaucoup l'humeur guerrière des autres. Renée Bordereau, dite Langevin, fut la seule qui continua toujours à se battre.

C'est dans une de ces déroutes, le 14 février, près de Beaupréau, que périt la comtesse de Bruc, jeune et intéressante, d'une tournure très agréable. Cette dame, douée de beaucoup de courage, se trouvait au plus fort de la mêlée, animant les soldats, et quand ils faiblissaient, les ramenait au combat. Elle faisait sauter les haies à son cheval, et se distingua particulièrement à Cholet lorsqu'on fut obligé d'évacuer cette ville ; M. de La Bouère en fut témoin. Malheureusement cette héroïne ayant eu son cheval mal sellé dans une déroute, fut sabrée par un hussard.

Au combat de Mortagne, Stofflet ne commandait

pas encore en chef, M. de Marigny déploya à cette affaire toute son énergie et sa bravoure, il était plutôt le chef de cette opération, car il emmena seul le butin qui fut fait dans cette ville.

L'armée royaliste fut longtemps dirigée par un conseil militaire composé de MM. de Bruc, de Marigny, Stofflet, de Beauvais, de La Bouère, le chevalier de Beaurepaire, etc. Ce n'est qu'après le retour de Berrard de la rive droite de la Loire dans la Vendée, que celui-ci, de concert avec Stofflet, prépara les esprits de plusieurs paroisses, telles que Jallais et Maulevrier, pour faire nommer ce dernier général en chef de l'armée d'Anjou.

Pierre Cathelineau, étant tombé malade à l'époque de l'affaire de Gesté, mourut à Beaupréau ; je n'ai pu savoir la date précise.

C'est à peu près dans le même temps que Bernier, curé de Saint-Laud, repassa la Loire pour revenir dans le pays insurgé. Il s'arrêta chez Charette et lui offrit ses services. Ce général lui répondit : « Ah ! je suis fort aise de vous voir, j'ai beaucoup de paroisses sans cure, vous pouvez choisir. »

Ce n'était pas ce qu'ambitionnait l'ancien curé de Saint-Laud, depuis qu'il s'était découvert des talents propres à le pousser plus loin. Il quitta promptement Charette sans lui pardonner de n'avoir su l'apprécier ; il le lui a prouvé en se montrant toujours en opposi-

tion contre ce général. C'est ce qui explique le peu d'accord qui a existé entre Charette et Stofflet, Bernier ayant pris peu à peu beaucoup d'ascendant sur le second de ces chefs.

J'étais encore aux Aulnais quand eurent lieu les batailles de Gesté et de Beaupréau. Je ne retournai à La Bouère que lorsque, l'armée ayant chassé les bleus, ceux-ci furent obligés de se réunir dans les villes en colonnes plus fortes; cela donnait un peu plus de sécurité, et l'on était moins forcé de se cacher qu'au moment où ces colonnes traversaient le pays en tous sens.

Ce fut alors que j'appris tous les détails de l'incendie de La Bouère et de ses dépendances, par un de nos bordiers appelé Humeau qui habitait la Marseauderie, petite ferme située sur la paroisse de la Poitevinière.

Cette borderie est placée sur un coteau assez élevé pour dominer entièrement la tour, le château, les cours de La Bouère, ainsi que la métairie de ce nom qui se trouve dans le plan un peu plus éloigné. Ce coteau, dont le versant est assez rapide, aboutit à la petite rivière de Reprefond qui sépare la paroisse de la Poitevinière de celle de Jallais; après ce cours d'eau se trouvent un pré, un canal et le mur d'enceinte de la cour du château de La Bouère.

Dans cette position, Humeau pouvait voir de chez

lui, à travers les arbres qui le cachaient à l'ennemi venant de Jallais, tout ce qui se passait dans la perspective qu'il dominait.

La métairie de La Bouère était partagée en deux métayers qui n'avaient de commun que le corps de bâtiment qu'ils habitaient, mais leurs maisons étaient séparées, avec une entrée particulière pour chacun. Le nommé Gazeau était dans l'habitation la plus rapprochée du château, et le vieux Thomas dans celle à côté.

Le 30 novembre 1793, le bonhomme Thomas toujours levé avant l'aube, de bon matin, vit passer le citoyen Lemonier, fils du procureur-syndic de Jallais, qui s'était mis volontairement dans une compagnie de guides destinée à diriger les colonnes dans le pays insurgé. Il faisait sans doute une reconnaissance suivi d'une faible escorte. Il demanda à Thomas : « S'il n'avait pas aperçu les brigands ? ajoutant : *qu'il l'approuvait de rester dans sa métairie, l'engageait à n'en pas bouger, en l'assurant qu'il n'aurait rien à craindre des républicains.* »

Après cette recommandation, il retourna à Jallais. Quelques moments après, des tourbillons de fumée annoncèrent des incendies du côté de ce bourg ; bien-tôt, il n'y eut plus à douter que le feu se dirigeait dans la direction de La Bouère.

Les malheureux métayers, prévoyant le sort qui les

attendait, se hâtent de jeter un peu partout les objets qui leur sont les plus utiles, linge, literies, ustensiles de ménage. Après avoir fermé la porte de sa maison, la famille Gazeau s'empresse de l'abandonner, ainsi que ce qu'elle possédait, s'attendant à voir tout consumé par les flammes, excepté les bestiaux qui étaient conduits dans les champs depuis le passage de la Loire. La famille du vieux Thomas avait pris les mêmes précautions; au moment du départ, ce dernier dit à ses enfants : « qu'il voulait garder la maison. » Ils eurent beau le conjurer de fuir, il répéta qu'il était décidé à ne pas s'éloigner, s'appuyant sur ce que lui avait dit Lemonier pour les rassurer sur son compte.

Les coups de fusil et les tambours se rapprochaient tellement que cette pauvre famille était au comble de la frayeur et au désespoir de la résolution de Thomas. Alors Jean, un des plus jeunes fils, se dévoua, il engagea ses frères et sœurs à s'en aller tous, disant : « qu'il se faisait fort d'emmener son père. » Le danger était si proche, que la mère et les enfants se décidèrent à partir.

Lorsque Jean fut seul avec son vieux père, Humeau aperçut de son observatoire les gestes de ce brave jeune homme qui réitérait ses instances, prenait son père sous le bras pour l'éloigner de la cour de sa maison, dont il avait pris la clef afin de pouvoir s'en aller tous deux immédiatement.

Tout à coup les bleus fondent sur eux, il était trop tard pour les fuir... Jean fut aussitôt massacré près de la haie en face de la métairie.

Ému de cette scène tragique, les yeux pleins de larmes, Humeau ne distinguait plus rien au delà des soldats qui entouraient le vieillard. Comme il craignait d'être cerné d'après le grand nombre d'ennemis qui se répandaient dans la campagne, il s'éloigna pour se mettre en sûreté, d'autant plus que les bleus qui l'avaient aperçu tiraient des coups de fusil dans sa direction.

Bientôt les flammes s'élevèrent de tous côtés, des métairies, du château, de la tour de La Bouëre et des servitudes, l'embrasement était général...

Humeau voyant le toit paternel en feu sortit de sa retraite pour essayer d'éteindre l'incendie; il était trop tôt encore, les soldats manquèrent de le tuer ou de le prendre, il fut obligé de laisser brûler sa maison et alla se blottir plus loin dans un genêt.

Les fils Thomas quittèrent leur cache dès qu'ils le purent afin de sauver leur métairie, mais elle était déjà brûlée, celle à côté commençait à l'être, on empêcha son entière destruction. On ne retrouva que les membres épars du malheureux Jean, ce fut en vain qu'on chercha son vieux père. Ce n'est que tardivement, vers la pacification, qu'en déblayant les décombres de leur maison les enfants Thomas trouvèrent les

ces cendres et les ossements calcinés de ce pauvre homme; des débris de vêtements y étaient encore attachés. Il est probable que les bleus, après s'être emparés de la clef de la maison, l'avaient transporté à l'intérieur pour le faire brûler vif, s'ils ne l'avaient tué avant...

Les moyens les plus violents, les plus expéditifs et les plus cruels avaient été décrétés, le 1^{er} août 1793, pour arriver à détruire tous les royalistes de la Vendée. Il en est un cependant que, par un reste de pudeur, la Convention n'a point consigné dans son décret : c'est celui du poison.

Il n'y a pas de doute pourtant qu'il ne fut pas mis en oubli, au moins par les exécuteurs féroces de la Convention.

Voici un fait connu dans le temps de tous les habitants de Jallais. Après la bataille du 11 avril à Chemillé, les chefs royalistes dépourvus de munitions de guerre, et se voyant cernés par les troupes nombreuses de la République, prirent le parti de faire une trouée vers Tiffauges. Rien ne s'opposant à l'invasion des bleus, le général Berruyer vint à Jallais, où, par parenthèse, ses soldats pillèrent et dévastèrent plusieurs maisons. Ils furent obligés d'évacuer ce poste plus tôt qu'ils ne s'y attendaient ; après leur départ, des femmes de Jallais trouvèrent parmi différentes choses oubliées une espèce de boule *en forme de poire*, hermétiquement fermée, qu'elles n'osèrent ouvrir ; cette boule était

en peau ou parchemin. Elle fut portée au médecin du lieu qui constata qu'elle contenait du poison, je crois, du sublimé corrosif; aussitôt le bruit courut que les bleus avaient le projet d'empoisonner les fontaines et les puits.

Ce qui donnerait lieu à ne pas repousser entièrement cette mauvaise pensée de la part des républicains, ce sont les deux lettres suivantes qui se trouvent dans l'ouvrage d'un ancien officier de la République, intitulé: *Guerre des Vendéens et des Chouans*, attribué à Savary.

Lettre du général Santerre au ministre de la guerre, 22 août 1793, t. II, p. 5 :

« Je ne saurais approuver, dit-il, la fabrication des piques, j'en regrette la dépense, j'en ai déjà soixante mille de faites qui ne serviront à rien. Je n'approuve pas non plus la levée en masse, cela serait dangereux à cause des subsistances. Il vaudrait mieux distribuer cette levée dans les places et les postes. Des mines!... des mines!... à force!... des fumées soporifiques... et puis tomber dessus. »

Lettre du général Rossignol au Comité, 11 novembre 1793, t. II, p. 331 :

« Je fais tous mes efforts pour détruire tout ce qui attente à la liberté, mais il y a encore des *hommes humains*, et en révolution c'est un défaut. Il serait à désirer pour le bien, en mesure générale, que l'on

envoyât près cette armée le citoyen Fourcroy, membre de la Montagne, pour nous aider de ses lumières, et enfin parvenir à la destruction des brigands, c'est le sentiment d'un de vos collègues qui connaît son talent en chimie. »

L'auteur des *Guerres des Vendéens et des Chouans*, après l'insertion de la lettre de Santerre, ajoute ses propres réflexions en ces termes :

« Des mines dans la Vendée, des fumées soporatives,... il n'y avait point à cette époque de rêveries qu'on ne fût tenté d'essayer contre la Vendée. Je me rappelle qu'un adepte, se prétendant *physicien alchimiste*, présenta aux députés qui se trouvaient à Angers une boule de cuir remplie d'une composition dont la vapeur, dégagée par le feu, devait asphyxier tout être vivant. On en fit l'essai dans une prairie où se trouvaient quelques moutons que la curiosité attira vers le lieu de l'expérience, personne n'en fut incommodé. »